

## LOGEMENT ET TRANSPORT

<a href="#">Fonds social formation (Région Nouvelle-Aquitaine)</a>	« Aide pour le règlement des dépenses de logement et/ou de transport. Aide d'un montant maximal de 1000 € qui vise les apprenants confrontés à une situation d'urgence ou à des difficultés sociales ou financières majeures liées à des événements non prévisibles à l'entrée ou en cours de formation, pouvant entraîner la rupture de la formation ».
<a href="#">Fonds d'aide à la mobilité vers l'emploi</a>	« Vous êtes sortis de formation depuis moins de 6 mois et avez trouvé un emploi éloigné de votre domicile ? Avec le Fonds d'aide à la mobilité vers l'emploi, la Région Nouvelle Aquitaine peut vous aider dans votre projet de mobilité en participant à vos frais de logement et/ou de transport. »
<a href="#">Cartes de réduction SNCF</a>	Bénéficiez de réductions avec la carte « élèves et apprentis » pour les apprentis de moins de 23 ans ou étudiants de moins de 26 ans ou encore la « carte avantage jeune » pour les personnes entre 12 et 27 ans.